

PROPOSITIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES POUR L'ÉVALUATION DE PROGRAMMES EN NÉGLIGENCE

Annie Bérubé
Sylvain Coutu
Diane Dubeau
Université du Québec en Outaouais
Gatineau, Québec

Vicky Lafantaisie
Université du Québec à Trois-Rivières
Trois-Rivières, Québec

Annie Devault
Université du Québec en Outaouais
Gatineau, Québec

Résumé : Aucun consensus clair n'a encore été établi quant à l'efficacité des programmes en négligence. Le présent article propose différents éléments à considérer dans l'évaluation de ces programmes. D'abord, l'évaluation doit documenter plusieurs changements intermédiaires, la négligence étant une problématique écosystémique bien plus que parentale. Ensuite, l'aspect personnalisé et multimodal des interventions commande une évaluation de la fidélité de l'implantation. De plus, l'évaluation doit renseigner sur les facteurs qui soutiennent l'implantation, le maintien, et la diffusion de l'intervention. Enfin, l'évaluation doit porter sur les retombées perçues par une variété d'acteurs afin d'établir un portrait des répercussions directes et indirectes de l'intervention.

Abstract: There is as yet no clear consensus about the effectiveness of interventions targeting child neglect. This article presents proposals for what to consider when evaluating those programs. First of all, child neglect is more an ecosystemic than a parental problem. An evaluation should therefore focus on changes within and outside the family. The individualized, multimodal nature of the programs makes an implementation fidelity evaluation necessary. Further, the evaluation should examine the factors that support the implementation, sustainability, and distribution of the program. Finally, an evaluation must be based on the

Correspondance à l'auteure : Annie Bérubé, Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais, C.P. 1250, succ. Hull, Gatineau, QC, J8X 3X7; <annie.berube@uqo.ca>

outcomes perceived by a variety of players to provide a complete picture of the direct and indirect impact of the intervention.

■ L'évaluation de programmes préconisant une intervention multimodale constitue un défi de taille en raison de la nature individualisée des services offerts. Ainsi, pour un même programme, les participants reçoivent une diversité de services, autant en termes de quantité que sur le plan du contenu des interventions offertes (e.g., visites à domicile abordant des thèmes variables, participation ou non à des activités complémentaires comme des rencontres de parents ou des activités sociales). C'est le cas de la majorité des programmes visant à soutenir les familles en situation de négligence parentale.

Le problème a récemment été soulevé dans le cadre de deux méta-analyses portant sur les interventions visant à réduire la maltraitance parentale. Ces recensions arrivent au triste constat que les interventions auprès des familles n'amènent que des changements marginaux, se traduisant par de petites ou de très petites tailles d'effet (MacMillan et al., 2009; Pinquart et Teubert, 2010). Les résultats des études sont peu encourageants, particulièrement dans le cas des programmes portant spécifiquement sur la négligence. Ainsi, la recension de MacMillan et al. n'a identifié aucun programme capable de prévenir la récurrence des comportements négligents. De la même façon, les données de Barlow, Johnston, Kendrick, Polnay, and Stewart-Brown (2006) montrent la difficulté d'influencer la trajectoire des familles dans les cas de prévention de la récurrence des comportements négligents.

Le présent article¹ apporte quelques propositions pour l'évaluation des programmes ciblant la négligence. Il sera démontré que plusieurs études ne tiennent pas compte de la complexité des interventions mises en place pour répondre aux besoins variés des familles, ce qui résulte en une grande difficulté à détecter des changements statistiquement significatifs. Cet article fait écho au numéro spécial récemment publié de la revue *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research* (38, 2011) dans lequel plusieurs auteurs se penchent sur la méthodologie adoptée dans les études portant sur l'évaluation des services offerts aux enfants sous l'égide de la protection de la jeunesse (*child welfare services*) et tout particulièrement sur l'absence d'attention portée aux caractéristiques inhérentes aux interventions reçues par les participants (Horwitz & Landsverk, 2011; Landsverk, Brown, Reutz, Palinkas, & Horwitz, 2011; Schoenwald et al., 2011).

LA NÉGLIGENCE

La négligence est un problème criant auquel notre société n'a pas encore trouvé de solution. Il s'agit de la forme de mauvais traitement qui touche le plus grand nombre d'enfants (Association des Centres jeunesse du Québec, 2010). Au Québec, elle représente plus de la moitié des situations retenue par la direction de la protection de la jeunesse (Lavergne & Tourigny, 2000). La situation est similaire aux États-Unis où les derniers chiffres indiquent que la négligence représente 61 % de tous les cas de maltraitance, affectant plus de 770 000 enfants. Il s'agit de la seule forme de compromission ayant fait preuve de stabilité au cours des dernières années, les autres formes étant en déclin depuis les années 1990 (Sedlak et al., 2010).

Les conséquences de la négligence sur le développement de l'enfant sont importantes, allant des problèmes de santé physique et mentale jusqu'à une propension chez les enfants à développer des trajectoires liées à l'agressivité et à la criminalité (Gilbert et al., 2009). Plusieurs études sur le sujet indiquent que les enfants ayant été négligés durant leur enfance sont deux fois et demi plus à risque d'être aux prises avec des problèmes d'abus de substance, et ce, dès le début de l'adolescence (Dube et al., 2006; Dunn et al., 2002; Topitzes, Mersky, & Reynolds, 2010). De plus, les enfants vivant dans des environnements négligents montrent d'importantes difficultés de comportements intériorisés ou extériorisés et ces effets persistent même si on contrôle pour la dépression maternelle et des caractéristiques sociodémographiques auxquelles ils sont exposés (Dubowitz, Pitts, & Black, 2004). Par ailleurs, les enfants ayant subi de la négligence durant l'enfance sont quatre fois plus à risque d'être reconnus coupables d'actes de délinquance à l'âge adulte que les enfants de conditions sociodémographiques similaires, mais n'ayant pas été exposés à cette forme de maltraitance (Kazemian, Spatz Widom, & Farrington, 2011).

Le développement émotionnel des enfants qui grandissent en contexte de négligence serait également compromis. Ces enfants démontrent une moins bonne compréhension des émotions négatives chez l'autre, ainsi qu'une moins bonne autorégulation de leurs émotions (Shipman, Edwards, Brown, Swisher, & Jennings, 2005). Parallèlement, la négligence se répercute sur les capacités intellectuelles des enfants, tel que le montre l'obtention de résultats près d'un écart-type sous la moyenne aux mesures de mathématiques, de lecture, et de quotient intellectuel (Lounds, Borkowski, & Withman,

2006). En fait, les conséquences de la négligence seraient spécifiques et les répercussions sur le développement cognitif, social, et émotionnel des enfants seraient plus importantes que les résultantes de l'abus physique (Hildyard & Wolfe, 2002).

Au cours des dernières années, plusieurs chercheurs ont tenté de comprendre comment le phénomène de la négligence se forme et se maintient au sein d'une famille. Un consensus semble se dégager en ce qui a trait à la nécessité d'adopter une perspective écosystémique et développementale mettant l'accent sur la réponse aux besoins développementaux de l'enfant de la part de l'entourage plutôt qu'essentiellement sur les comportements parentaux inadéquats (Brown, Cohen, Johnson, & Salzinger, 1998; Dubowitz & Bennet, 2007; Tanner & Turney, 2003). Selon cette vision, la négligence envers l'enfant se caractérise par « l'échec du parent à répondre aux divers besoins de son enfant. Elle se définit davantage par l'absence de comportements qui soient bénéfiques à l'enfant et moins par la présence de conduites parentales néfastes » (Éthier, Bourassa, Klapper, & Dionne, 2006, p. 4). Dans le même sens, la négligence est reliée à plusieurs facteurs sociaux, tels que la monoparentalité, le non-emploi, et la non-fréquentation des enfants d'un milieu de garde, des facteurs qui, par ailleurs, sont beaucoup moins prédictifs des autres formes d'abus (Mersky, Berger, Reynolds, & Gromoske, 2009).

En fait, comme le soulignent Trocmé et al. (2005), la négligence serait le résultat d'une double perturbation : (a) une perturbation dans les relations parent-enfant, caractérisée par une difficulté significative, chez les parents, à manifester une disponibilité émotionnelle aux besoins de base des enfants, compromettant ainsi leur intégrité physique et leur développement sur plusieurs plans (physique, cognitif, affectif, ou social); (b) une perturbation des rapports entre la famille et la collectivité, caractérisée par un isolement fonctionnel et social des membres de la famille entraînant l'absence d'alternatives permettant de répondre ou de suppléer adéquatement aux besoins des enfants. Dans les deux cas, il en résulte des insuffisances ou des défaillances, qu'elles soient transitoires ou durables.

L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'INTERVENTION EN NÉGLIGENCE

L'ampleur de la problématique de la négligence et de ses conséquences sur les enfants motive la mise sur pied d'interventions particulières pour les familles touchées. De ce fait, l'efficacité de ces

interventions fait l'objet d'un nombre croissant d'études et on dénombre plusieurs recherches sur des programmes ciblant la maltraitance au sens large, incluant donc les comportements d'abus et la négligence. Les méta-analyses de Pinquart et Teubert (2010) et de Mikton et Butchart (2009) recensent l'évaluation de plus d'une centaine d'études sur le sujet. Les études évaluatives des programmes visant la négligence en particulier sont cependant plus rares, alors que plusieurs auteurs soutiennent la nécessité de répondre de manière spécifique à cette problématique (MacMillan et al., 2009; Mersky et al., 2009). Parmi les études effectuées sur la négligence, DePanfillis et Dubowitz (2005) ont évalué l'effet d'un programme de visites à domicile jumelées à des activités collectives auprès de familles ciblées comme étant à risque. Les résultats indiquent une diminution de plusieurs facteurs de risque associés à la négligence (stress parental, dépression parentale, stress quotidien), une augmentation des facteurs de protection (attitudes face au rôle de parent, sentiment de compétence parentale, soutien social et fonctionnement familial), de même qu'une amélioration des soins physiques et psychologiques, de la sécurité des enfants, et une diminution des troubles de comportements extériorisés et intériorisés chez les enfants.

Une étude similaire portant sur l'effet de visites intensives pré- et postnatales auprès de mères jugées à risque de négligence a été réalisée par Barlow et al. (2007). Les résultats montrent une amélioration de la sensibilité maternelle et des bébés plus coopératifs dans le groupe de mères ayant participé au programme comparativement à des mères ayant reçu les services traditionnels de visites à domicile.

L'étude d'Éthier, Couture, Lacharité, et Gagnier (2000), portant sur des familles cumulant plusieurs facteurs de risque, mais n'ayant jamais fait l'objet de services de la part de la protection de la jeunesse, va dans le même sens. Cette évaluation a permis de conclure que le programme incluant un volet d'accompagnement paraprofessionnel entraînent les mêmes effets qu'un suivi psychosocial traditionnel, soit une amélioration de la situation parentale, de la relation parent-enfant, et des conditions de vie de l'enfant. Toutefois, seul le programme avec accompagnement a permis une amélioration du soutien social reçu par les familles.

À l'opposé, d'autres études rapportent des résultats plutôt décevants où les comportements des familles et le développement des enfants sont très peu, voire nullement influencés par les interventions mises en place (Allin, Wathen, & MacMillan, 2005, Barlow et al., 2006,

MacMillan et al., 2009). Les résultats de ces études tendent à montrer qu'il est particulièrement difficile d'influencer la trajectoire des familles qui vivent déjà en contexte de négligence.

Étant donné l'ampleur de la problématique et la gravité des conséquences pour ceux qui la subissent, il est important d'en arriver à un consensus clair quant aux pratiques associées à une amélioration notable de la situation pour les enfants. Parmi les études effectuées jusqu'à présent, deux éléments ressortent comme ayant été peu explorés. Tout d'abord, peu d'attention a été accordée à l'implantation des interventions mesurées et à la mise en relation de ces informations avec les effets (Horwitz & Landsverk, 2011; Mildon & Shlonsky, 2011; Pinquart & Teubert, 2010). Ensuite, peu d'études utilisent une méthodologie mixte, comportant à la fois des données quantitatives et qualitatives pour mieux comprendre les résultats (Aaron, Fettes, Sommerfeld, & Palinkas., 2011; Palinkas et al., 2011).

Plusieurs auteurs soulèvent l'importance de tenir compte de l'évaluation d'implantation dans l'analyse des services destinés aux enfants grandissant en contexte de grande vulnérabilité (Landsverk et al., 2011; Pinquart & Teubert, 2010; Schoenwald et al., 2011). Cependant, les évaluations qui documentent de façon systématique et rigoureuse l'implantation des interventions sont peu nombreuses, notamment dans le domaine des services à l'enfance. On note toutefois que cette approche tend à gagner en popularité ces dernières années (Horwitz & Landsverk, 2011).

Une compréhension des effets commande pourtant une meilleure évaluation et une analyse plus fine de l'implantation des programmes. La méta-analyse de Pinquart et Teubert (2010) portant sur l'effet de programmes visant à prévenir les mauvais traitements illustre bien la problématique qu'amène une évaluation qui omet de tenir compte de l'implantation des interventions. Cette recension montre qu'une très faible proportion des études recensées obtient des tailles d'effet significatives. Cependant, lorsqu'on s'attarde aux différentes interventions présentées, on remarque la grande variabilité dans les services reçus tant au sein d'un même programme qu'entre les différents programmes. Ainsi, la durée moyenne des interventions est de 15 mois, variant d'une unique journée à une durée de 60 mois. De la même façon, les participants ont été présents à 29 rencontres en moyenne, mais l'étendue se situe entre une seule et 421 rencontres. Ces simples données illustrent bien à quel point des participants peuvent avoir reçu une intervention complètement différente, même

s'ils se retrouvent agglomérés autour d'une moyenne. Les auteurs proposent de considérer des éléments tels que la durée de l'intervention, les qualifications des intervenants, et le mode d'intervention afin d'être en mesure de mieux interpréter les changements observés au sein des familles.

Mildon et Shlonsky (2011) abondent dans le même sens en soulignant le peu d'attention portée à garantir une implantation complète et de qualité des services proposés à la clientèle des services de protection à l'enfance. Un devis d'évaluation combinant un portrait de l'implantation et des effets semble donc souhaitable, puisque les données de l'implantation permettent de tenir compte de certains éléments et de mieux en interpréter les effets dans un contexte où une uniformité des interventions n'est ni souhaitée, ni souhaitable. En effet, les programmes d'intervention en négligence demandent une action rapide et spécifique à la situation à laquelle les enfants sont exposés. Ainsi, les questions de dosage, de qualité, ou d'adhérence au programme ne sont pas préétablies, mais elles doivent être mesurées pour ensuite être mises en relation avec les effets, et ainsi contribuer à fournir un portrait plus nuancé des répercussions du programme sur ses participants.

Par ailleurs, peu d'études tirent avantage d'une méthodologie mixte où les données quantitatives et qualitatives sont utilisées. Selon Aarons et al., (2011), une méthodologie mixte permet d'approfondir l'étude d'une problématique grâce à trois fonctions différentes, soit via la convergence, la complémentarité, et l'expansion des données. Ainsi, les analyses de convergence permettent de vérifier ce qu'on pourrait appeler l'accord interdonnées où les données récoltées selon une méthodologie valident les résultats obtenus en utilisant l'autre méthodologie. Une méthodologie mixte offre également la possibilité d'analyser les données selon une perspective de complémentarité. Les mots expliquent alors les chiffres, et vice-versa. Finalement, la combinaison des données quantitatives et qualitatives amène une expansion des conclusions en apportant des explications pour des portraits de résultats surprenants ou inattendus. Dans une recension des études utilisant une méthodologie mixte, Palinkas et al. (2011) ajoutent deux autres fonctions, soit une de développement grâce à laquelle les données récoltées via une méthodologie ouvrent la voie à des questions auxquelles les réponses seront établies en utilisant l'autre méthodologie, ainsi qu'une fonction d'échantillonnage où des données quantitatives, par exemple, servent à sélectionner les participants pour une collecte de données qualitatives.

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé soutient la nécessité de documenter l'efficacité des interventions visant à réduire la maltraitance des enfants (Butchart, Harvey, Mian, & Fourniss, 2006). Il reste à déterminer quelle est la meilleure stratégie à adopter pour évaluer des programmes destinés à prévenir ou à traiter la problématique de la négligence, alors qu'une diversité de facteurs de risque pousse certains parents à se concentrer sur la réponse à leurs propres besoins, au détriment de la réponse aux besoins de leur enfant (Brown et al., 1998; Dubowitz & Bennet, 2007). Étant donné les conséquences adverses de cette problématique, autant quant à sa prévalence qu'à son pronostic, et à cause des conclusions contradictoires auxquelles les recherches sont arrivées jusqu'à maintenant, nous croyons que l'évaluation des interventions en négligence doit être repensée. Une évaluation combinant une étude de l'implantation et des effets et utilisant des données à la fois quantitatives et qualitatives pourrait apporter certains éléments de réponse qui manquent encore aujourd'hui pour une compréhension plus approfondie des répercussions des interventions en négligence.

PROPOSITIONS POUR UNE ÉVALUATION INTÉGRATIVE

L'évaluation de programmes constitue un vaste champ d'études composé de différents paradigmes et offrant plusieurs possibilités quant au regard à poser sur un programme. Différents auteurs proposent des modèles visant à développer une vue d'ensemble cohérente de ce que constitue l'évaluation de programmes. D'abord, Alkin et Christie (2004) présentent une classification sous forme d'arbre, ayant un tronc commun qui se sépare ensuite en trois branches regroupant chacune des auteurs ayant adopté des perspectives similaires. Ainsi, une première branche présente une utilisation de l'évaluation comme s'il s'agissait d'un ensemble de méthodes permettant d'obtenir un portrait plus ou moins rigoureux d'un programme, soit une approche qui se veut d'abord *méthodologique*. La deuxième branche se compose d'auteurs qui définissent l'évaluation comme *outil décisionnel* permettant d'apporter des éléments de réponse aux décideurs. Enfin, la dernière branche s'inscrit dans un courant de pensée selon lequel l'évaluation constitue une opportunité de recueillir les *valeurs et les jugements* des différents acteurs au sujet des interventions en place.

On peut reprocher, comme le fait remarquer Alain (2009), à cette classification de replonger dans le débat stérile entre l'utilisation de

données quantitatives et qualitatives, puisque la première branche se prête davantage à une méthodologie quantitative que les deux autres. La proposition de Chen (2005) à l'effet d'articuler l'évaluation de programmes autour de son objet, à savoir le programme en tant que tel, permet de passer outre ce débat. La construction d'une théorie du programme et d'un modèle logique favorise un questionnement sur les caractéristiques du programme et sur les changements qu'il vise à atteindre, plutôt que sur les méthodologies à utiliser. Cette façon d'articuler l'évaluation met en évidence les processus sous-jacents à l'atteinte des objectifs ciblés par le programme, autant en termes d'effets intermédiaires que d'activités et de ressources qui doivent être en place, fournissant ainsi à la fois des éléments pour l'évaluation de l'implantation et des effets.

Une autre façon d'aborder l'évaluation de programmes est d'utiliser le modèle en forme de cube élaboré par Alain (2009). L'évaluation y est découpée en fonction de trois moments (avant, pendant, et après l'application du programme), chaque moment étant étudié de manière formative ou sommative et selon un point de vue objectif ou subjectif. Chaque façade du cube est documentée à l'aide de données quantitatives et qualitatives, ramenant à la richesse d'une méthodologie mixte. Ces trois dimensions conceptuelles de l'évaluation de programmes, la classification de Alkin et Christie (2004) de même que le cadre conceptuel proposé par Chen (2005), ont été utilisés afin d'élaborer un ensemble de propositions quant aux éléments à prendre en considération dans l'évaluation des programmes ciblant la négligence parentale.

Ainsi, étant donné la nature écosystémique de la négligence, l'évaluation doit documenter un ensemble de changements intermédiaires qui vont au-delà de la réduction des comportements négligents. L'utilisation d'une théorie du programme permet de cibler les changements intermédiaires attendus. Ensuite, les interventions en négligence sont généralement de nature personnalisée et multimodale. Une évaluation de la fidélité de l'implantation devient donc nécessaire afin que les effets soient interprétés à la lumière de l'intervention véritablement reçue par chaque famille. De plus, l'évaluation doit renseigner sur les facteurs qui soutiennent ou qui rendent difficile l'implantation, le maintien, et la diffusion de l'intervention auprès de la clientèle. Enfin, l'évaluation doit porter sur les retombées perçues par une variété d'acteurs afin d'établir un portrait complet des répercussions directes et indirectes de l'intervention.

L'utilisation d'une théorie du programme pour documenter les changements intermédiaires

Les pionniers de l'évaluation de programme ont d'abord défendu la prépondérance des devis expérimentaux sur les autres types de devis comme façon d'obtenir une validité des résultats et de garantir le bien-fondé du processus évaluatif (cf. Alkin & Christie, 2004) pour un rappel historique du développement de la pratique). Cependant, une attention a rapidement été portée à l'importance d'adapter la méthodologie afin qu'elle rende compte des particularités des programmes évalués. Ce mouvement a ouvert la voie à une série de travaux orientés vers la définition des objectifs d'une intervention et sur l'élaboration d'une théorie du programme qui soutient les changements attendus, mouvement grandement influencé par Chen (2005).

Ce type d'évaluation de programme tient compte des hypothèses qui sous-tendent le programme, ainsi que des facteurs intermédiaires qui font foi du progrès vers l'atteinte de l'objectif ultime d'une intervention. En ce sens, l'évaluation doit permettre de documenter non seulement l'objectif final de l'intervention, soit la diminution des comportements négligents, mais également les changements intermédiaires sans lesquels l'intervention ne pourrait atteindre son but. Ainsi, comme l'indique la Figure 1, alors qu'ultimement les programmes en négligence ciblent une meilleure réponse aux besoins développementaux des enfants, cet objectif ne peut être atteint sans passer par une nécessaire amélioration des conditions de vie des parents et des enfants, des compétences parentales, ainsi que des rapports des familles avec leur collectivité (Lacharité et al., 2005).

Par ailleurs, l'utilisation d'un modèle logique met en relief les éléments qui doivent être en place afin d'assurer la réussite du programme, soit les activités prévues, les ressources disponibles, et les extrants planifiés. Tous ces éléments sont mis en lien avec les résultats attendus, soulignant ainsi leur importance dans la réalisation des changements (Chen, 2005; Karachi, Abbott, Catalano, Haggerty, & Fleming, 1999; Rogers, 2008). Cette compréhension du programme nous amène à considérer les éléments de l'intervention, tels qu'ils ont été implantés auprès des participants.

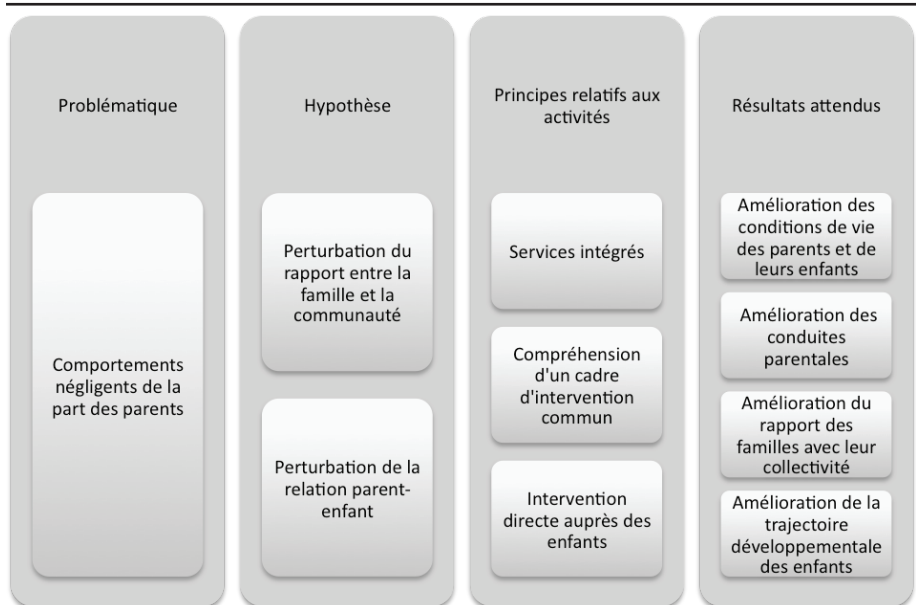
L'évaluation de la fidélité de l'implantation

Comme le démontrent de plus en plus d'études, une analyse des effets qui tient compte des éléments contextuels auxquels les partici-

pants ont été réellement exposés permet de dégager plus facilement les changements liés à un programme (Domitrovich & Greenberg, 2000; Durlak & DuPre, 2008; Fagan, Hanson, Hawkins, & Arthur, 2008; Lee et al., 2008). En effet, Durlak et DuPre concluent dans leur méta-analyse que, lorsque des résultats sont mis en relation avec le degré d'implantation d'une intervention, la taille de l'effet est de deux à trois fois plus grande.

Un consensus a pris forme autour d'une définition commune des éléments qui caractérisent ce que plusieurs ont appelé l'évaluation de la fidélité de l'implantation. Afin de s'assurer de documenter tous les facteurs relatifs au programme susceptibles d'en influencer l'efficacité, Dane et Schneider (1998) ont élaboré un modèle théorique plusieurs fois repris par d'autres chercheurs (entre autres Domitrovich & Greenberg, 2000; Durlak & DuPre, 2008; Fagan et al., 2008; Lee et al., 2008; Paquette, Tourigny, & Joly, 2009). Le modèle se compose des cinq dimensions suivantes : (a) l'adhérence, c'est-à-dire la correspondance entre les pratiques suggérées par le programme et les pratiques réellement implantées; (b) la qualité de l'intervention, par

Figure 1
Théorie d'un programme en négligence



Note. Adapté de la théorie du programme développé par Lacharité et al. (2005).

exemple, le degré d'appropriation du programme de la part des intervenants ou l'adéquation de la réponse aux besoins des participants; (c) le dosage, soit l'exposition des participants au programme; (d) la participation, c'est-à-dire la réponse des participants aux différentes activités proposées dans le programme; et (e) la différenciation, soit la différence entre ce que propose le programme et ce qui se fait déjà auprès de la clientèle ciblée par le programme. L'avantage de ce modèle est qu'il permet de catégoriser une grande partie des informations récoltées dans le cadre d'une évaluation d'implantation et d'établir des liens entre la façon dont l'intervention a été reçue par les participants et les changements observés.

L'utilisation concrète de ce modèle dans l'évaluation d'un programme en négligence peut prendre la forme suivante. La documentation de la première dimension du modèle de Dane et Schneider, soit l'*adhérence* au programme, demande d'extraire les éléments du programme abordés avec chaque participant et de les comparer aux différentes composantes du programme original afin de dégager un pourcentage d'adhérence. Les éléments du programme réellement offerts peuvent ensuite être comparés avec les éléments généralement offerts dans d'autres programmes s'adressant à la même clientèle et ainsi dégager la spécificité du programme étudié. Cette analyse touche alors une deuxième dimension du modèle théorique de Dane et Schneider, soit la *différenciation*.

Les données concernant les trois autres dimensions du modèle de Dane et Schneider (1998) peuvent être tirées en grande partie des outils de suivi généralement utilisés dans le cadre des interventions régulières. Ainsi, bien que chaque programme ait une durée jugée idéale, la durée réelle de participation varie souvent d'une famille à l'autre (Pinquart & Teubert, 2010). De la même façon, l'intensité des services peut fluctuer en fonction des besoins et de la motivation des familles. Ainsi, la question du *dosage* des interventions auprès de chacune des familles doit être documentée.

De la même façon, la *qualité* de l'intervention est susceptible d'influencer la progression des participants. Plusieurs éléments peuvent être regroupés sous le vocable de qualité, notamment l'adéquation entre les besoins des participants et les services offerts. Ainsi, pour chaque service proposé à la famille, il est important d'évaluer dans quelle mesure celui-ci répond aux besoins de l'enfant et de la famille, ou encore si le service est offert par la bonne personne en regard de la réalité familiale. Cette évaluation de la qualité peut se faire par le

biais d'une démarche d'accords interjuges permettant de calculer un score représentant la qualité de l'ensemble des services reçus pour chaque famille (à cet effet, voir Mowbray, Holter, Teague, & Bybee, 2003).

Finalement, la *participation* des familles peut être évaluée de la même façon que la qualité, soit par le biais de l'évaluation de juges indépendants qui analysent le degré d'engagement des familles, tel que documenté par les intervenants ou lors d'observations des activités du programme.

L'évaluation de la fidélité de l'implantation se trouve ainsi quantifiée, et ce, pour chaque famille, en fonction des cinq dimensions qui peuvent par la suite être mises en relation avec les effets de l'intervention, par le biais d'analyses de covariance, d'analyses d'effets modérateurs, et de régressions multiples.

Le soutien décisionnel que fournit l'évaluation de programme

Une autre fonction de l'évaluation est d'étudier le programme afin de connaître les rouages qui le sous-tendent. Ainsi, l'évaluation peut servir à dégager les caractéristiques propres à chacun des programmes en fonction de leur milieu de réalisation respectif. Cette évaluation rend compte des ajustements qui ont été nécessaires en regard des milieux évalués, ainsi que des obstacles et des facilitateurs rencontrés lors de la mise en œuvre du programme (Patton, 2008; Rossi, Lipsey & Freeman, 2004). Tous ces renseignements informent les décideurs quant aux ajustements stratégiques garants d'une poursuite à long terme des activités (Chen, 2005).

Les programmes en négligence se déroulent dans une variété de contextes, soit en milieu urbain ou rural, auprès de familles référées par les services de protection de l'enfance, en tant que mesure volontaire ou obligatoire, ou auprès de familles référées à titre préventif par les services sociaux. Cette variabilité oblige à ajuster la façon d'offrir les services aux familles. Les adaptations effectuées ne doivent pas être perçues comme des failles au programme, mais plutôt comme une façon de mieux répondre aux besoins exigés en fonction de contextes particuliers (Patton, 2008; Shen, Yang, Cao, & Warfield, 2008). Des données qualitatives récoltées par le biais d'entrevues auprès de gestionnaires, d'intervenants, de partenaires et de participants permettent d'obtenir des informations sur les adaptations requises afin de répondre aux besoins variés de la clientèle, ainsi

que sur les ressources et les partenariats nécessaires au bon fonctionnement de l'intervention. Il s'agit donc de documenter la nature des interventions qui ont eu lieu dans chacun des sites à l'étude, les caractéristiques de la clientèle rejointe, les ressources déployées, et la structure établie pour favoriser les interventions.

L'ensemble de ces renseignements sert à guider les décideurs face aux facteurs qui influencent autant le degré d'implantation que les retombées possibles de l'intervention. Cette forme d'évaluation permet de mieux orienter le programme et d'en améliorer les conditions de réalisation. Ces résultats sont souvent propres à l'intervention évaluée, bien que certains éléments tels que les facteurs de réussite et les obstacles puissent être dégagés et utilisés par les décideurs impliqués dans d'autres programmes. Les résultats de l'évaluation profitent alors à l'implantation ultérieure de programmes similaires.

Une considération pour l'ensemble des retombées d'un programme

L'évaluation est enfin un outil privilégié permettant d'apprendre comment le programme se vit selon la perspective des différents acteurs qui y sont impliqués. Une perspective constructiviste est utilisée afin d'étudier comment se bâtit la réalité du programme pour les différents acteurs qui y participent (Patton, 2008).

Il s'agit de recueillir le point de vue d'une variété d'acteurs (décideurs, intervenants, partenaires, et participants) par rapport à la réponse offerte aux besoins de la clientèle et aux retombées de l'intervention. L'évaluation peut porter sur les retombées directes ou indirectes du programme, donc les retombées sur les enfants et leurs parents, mais également les répercussions sur l'organisation des services à l'interne ou encore sur l'offre de services dans la communauté et la collaboration entre les différentes instances. Chacun possède des informations importantes quant aux bénéfices qu'apporte le programme et ces éléments ne sont pas nécessairement documentés dans l'évaluation des effets à proprement parler. Une évaluation portant spécifiquement sur les retombées perçues est plus à même de fournir ce type d'informations.

CONCLUSION

La négligence constitue un problème sociétal important autant en termes de prévalence que de conséquences pour les enfants qui la su-

bissent. Plusieurs initiatives tentent de répondre à cette situation inquiétante, et certaines démarches préventives semblent apporter des changements positifs dans les familles. Ainsi, les programmes ciblant les jeunes mères en contexte de grande vulnérabilité dès la naissance de leur enfant, et parfois même avant, sont associées à une diminution des comportements parentaux de nature négligente (Barlow et al., 2007; DePanfillis & Dubowitz, 2005; Éthier et al., 2000; Prinz, Sanders, Shapiro, Whitaker, & Lutzker, 2009; Webster-Stratton & Reid, 2010). Étant donné la forte propension qu'a la négligence à se perpétuer d'une génération à l'autre (Lounds et al., 2006; Marshall, Huang, & Ryan, 2010), les programmes de prévention agissent à la fois sur le parent actuellement en contexte de vulnérabilité, mais également sur les générations qui le suivent.

Cependant, certaines familles n'ont pas la chance de bénéficier de ces programmes préventifs ou n'en tirent pas les bénéfices escomptés. Pour ces parents, il devient particulièrement difficile de modifier leur réponse aux besoins développementaux de leur enfant une fois que la négligence s'est installée, comme le démontre l'échec des programmes actuels à produire des résultats significatifs avec ces familles (Allin et al., 2005; Barlow et al., 2006; MacMillan et al., 2009). Cette situation soulève l'importance de reconsidérer la façon d'évaluer certaines interventions afin de mieux comprendre quelles conditions sont nécessaires pour faire une différence dans la vie de ces enfants et de leurs parents.

L'évaluation de programmes offre plusieurs avenues lorsqu'il s'agit d'étudier une intervention. Tout d'abord, l'utilisation d'une théorie du changement met en évidence les changements intermédiaires sans lesquels les résultats finaux ne pourraient être atteints. Il est ainsi possible d'identifier quels éléments sont restés inchangés malgré l'intervention. De la même façon, l'évaluation vient valider ou invalider l'exactitude de la théorie élaborée, comme lorsque tous les objectifs intermédiaires sont rencontrés, mais que les résultats finaux tardent à paraître.

En parallèle, l'élaboration d'un modèle logique souligne le nécessaire apport des ressources au bon fonctionnement du programme. Cet outil met en perspective les conditions qui doivent être présentes afin de garantir le succès d'une intervention. L'évaluation doit se pencher sur ce que les participants ont reçu exactement et ces informations doivent être liées aux effets du programme, ce que plusieurs auteurs nomment la fidélité de l'implantation du programme

(Dane & Schneider, 1998; Domitrovich & Greenberg, 2000; Durlak & DuPre, 2008; Fagan et al., 2008; Paquette et al., 2009). Ce type d'analyse recèle parfois des surprises, comme dans les études où la durée de l'intervention a été mise en relation avec les effets. Il est alors apparu que ce sont parfois les interventions les plus courtes qui amènent les parents à cheminer davantage (DePanfilis & Dubowitz, 2005; Pinquart & Teubert, 2010). De la même façon, ce type d'évaluation amène des réponses à plusieurs questions telles que l'impact du degré de participation des familles sur l'efficacité d'un programme, la qualité minimale requise d'une intervention et de quoi elle se compose, et en quoi les interventions offertes dans le cadre de programmes dits novateurs se distinguent des services plus traditionnels. Ce sont autant de questions auxquelles l'évaluation de la fidélité de l'implantation peut répondre.

Une mise en garde s'impose toutefois au sujet la fidélité de l'intervention : les ajustements du programme à la réalité du terrain sont loin de représenter une faille dans l'intervention. Au contraire, une intervention doit nécessairement s'adapter aux besoins spécifiques de sa clientèle et aux caractéristiques du milieu dans lequel elle est implantée. L'évaluation doit donc documenter ces aspects qui seront, par la suite, transmis aux décideurs. Le respect des particularités d'une intervention s'avère essentiel autant pour le maintien que pour la pérennité d'un programme dans un lieu donné (Patton, 2008). Une variété d'acteurs doit donc être interrogée afin de comprendre de quelle façon le programme s'ajuste aux réalités multiples pour bien répondre aux besoins d'une clientèle spécifique.

Enfin, au-delà des changements documentés d'une manière qui se veut objective et rigoureuse, une série de changements peut être observée par les acteurs prenant part à l'intervention. Le point de vue de chacun est aussi informatif que celui plus neutre qu'offrent certains instruments de mesure. L'évaluation de la perception des retombées de l'intervention renseigne sur des répercussions de l'intervention souvent beaucoup plus larges que celles généralement documentées dans un devis expérimental ou quasi-expérimental. Sans une considération pour ces éléments, il est possible qu'une intervention soit mise de côté à cause des trop petites tailles d'effet qui y sont associées, alors que le programme créait une véritable synergie dans un champ de pratique ou entre les acteurs d'une communauté.

Tous ces éléments qui sont partie prenante de l'évaluation ont été présentés dans le contexte de l'évaluation de programmes en né-

gligence. Il va sans dire qu'ils sont à considérer dans l'évaluation d'interventions touchant une variété de problématiques, mais en particulier celles qui demandent une réponse personnalisée et multimodale en fonction d'une complexité de facteurs de risque et de maintien.

NOTES

1. Cet article a reçu le soutien financé du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.

RÉFÉRENCES

- Aarons, G. A., Fettes, D. L., Sommerfeld, D. H., & Palinkas, L. A. (2011). Mixed methods for implementation research: Application to evidence-based turnover in community-based organizations providing child welfare services. *Child Maltreatment, 5*, 1–13.
- Alain, M. (2009). Des systèmes de classification des modèles d'évaluation de programmes d'intervention psychosociale à un proposition de modèle intégrateur. Les trois phases du cube : Avant-pendant-après. Dans M. Alain & D. Dessureault (Éds.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (pp. 9–28). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Alkin, M. C., & Christie, C. A. (2004). An evaluation theory tree. Dans M. C. Alkin (Éd.), *Evaluation roots: Tracing theorists' views and influences* (pp. 12–65). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Allin, H., Wathen, C. N., & MacMillan, H. (2005) Treatment of child neglect: A systematic review. *Canadian Journal of Psychiatry, 50*, 497–504.
- Association des Centres jeunesse du Québec. (2010). *La négligence : Faites-lui face*. Montréal, QC : Auteure.
- Barlow, J., Davis, H., McIntosh, E., Jarrett, P., Mockford, C., & Stewart-Brown, S. (2007). Role of home visiting in improving parenting and health in families at risk of abuse and neglect: Results of a multicentre randomised controlled trial and economic evaluation. *Archive of Disease in Childhood, 92*, 229–233.
- Barlow, J., Johnston, I., Kendrick, D., Polnay, L., & Stewart-Brown, S. (2006). Individual and group-based parenting programmes for the treatment

of physical child abuse and neglect. *Cochrane Database System Review*, 3, CD005463.

- Brown, J., Cohen, P., Johnson, J. G., & Salzinger, S. (1998). A longitudinal analysis of risk factors for child maltreatment: Findings of a 17-year prospective study of officially recorded and self-reported child abuse and neglect. *Child Abuse and Neglect*, 22(11), 1065–1083.
- Butchart, A., Harvey, A. P., Mian, M., & Fürniss, T. (2006). *Preventing child maltreatment. A guide to taking action and generating evidence*. Genève, Suisse : World Health Organization.
- Chen, H.-T. (2005). *Practical program evaluation: Assessing and improving planning, implementation, and effectiveness*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Dane, A. V., & Schneider, B. H. (1998). Program integrity in primary and early secondary prevention: Are implementation effects out of control? *Clinical Psychology Review*, 18(1), 23–45.
- DePanfillis, D., & Dubowitz, H. (2005). Family connections: A program for preventing child neglect. *Child Maltreatment*, 10(2), 108–123.
- Domitrovich, C. E., & Greenberg, M. T. (2000). The study of implementation: Current findings from effective programs that prevent mental disorders in school-aged children. *Journal of Educational and Psychological Consultation*, 11(2), 193–221.
- Dube, S. R., Miller, J. W., Brown, D. W., Giles, W. H., Felitti, V. J., Dong, M., et al. (2006). Adverse childhood experiences and the association with ever using alcohol and initiating alcohol use during adolescence. *Journal of Adolescent Health*, 38, 4, 444.e1-444.e10.
- Dubowitz, H., & Bennet, S. (2007). Physical abuse and neglect of children. *The Lancet*, 369, 1891–1899.
- Dubowitz, H., Pitts, S. C., & Black, M. M. (2004). Measurement of three major subtypes of child neglect. *Child Maltreatment*, 9, 344–356.
- Dunn, M. G., Tarter, R. E., Mezzich, A. C., Vanyukov, M., Kirisci, L., & Kirillova, G. (2002). Origins and consequences of child neglect in substance abuse families. *Clinical Psychology Review*, 22, 1063–1090.
- Durlak, J. A., & DuPre, E. P. (2008). Implementation matters: A review on the influence of implementation on program outcomes and the

- factors affecting implementation. *American Journal of Community Psychology*, 41, 327–350.
- Éthier, L. S., Bourassa, L., Klapper, U., & Dionne, M. (2006). *L'évolution des familles négligentes : Chronicité et typologie. État de suivi 1992 à 2005*. Rapport de recherche du Fond Québécois de la Recherche de la Société et de la Culture. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Éthier, L. S., Couture, G., Lacharité, C., & Gagnier, J.-P. (2000). Impact of a multidimensional intervention program applied to families at risk for child neglect. *Child Abuse Review*, 9, 19–36.
- Fagan, A. A., Hanson, K., Hawkins, D. J., & Arthur, M. W. (2008). Bridging science to practice: Achieving prevention program implementation fidelity in the Community Youth Development Program. *American Journal of Community Psychology*, 41, 235–249.
- Gilbert, R., Widom, C. S., Browne, K., Fergusson, D., Webb, E., & Janson, S. (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *The Lancet*, 373, 9657, 68–81.
- Hildyard, K. L., & Wolfe, D. A. (2002). Child neglect: Developmental issues and outcomes. *Child Abuse and Neglect*, 26, 679–695.
- Horwitz, S. M., & Landsverk, J. (2011). Methodological issues in child welfare and children's mental health implementation research. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 38, 1–3.
- Karachi, T. W., Abbott, R. D., Catalano, R. F., Haggerty, K. P., & Fleming, C. B. (1999). Opening the black box: Using process evaluation measures to assess implementation and theory building. *American Journal of Community Psychology*, 27, 711–731.
- Kazemian, L., Spatz Widom, C., & Farrington, P. (2011). A prospective examination of the relationship between childhood neglect and juvenile delinquency in the Cambridge study in delinquent development. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 1 & 2, 65–82.
- Lacharité, C., Fafard, G., Bourassa, L., Bizier, M., Durocher, F., Cossette, F., et al. (2005). *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire : Nouvelle génération*. Trois-Rivières, QC : GRIN/UQTR.
- Landsverk, J., Brown, H. C., Reutz, J. R., Palinkas, L., & Horwitz, S. M. (2011). Design elements in implementation research: A structured

review of child welfare and child mental health studies. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 38, 54–63.

- Lavergne, C., & Tourigny, M. (2000). Incidence de l'abus et la négligence envers les enfants : recension des écrits. *Criminology*, 33(1), 47–72.
- Lee, C.-Y. S., August, G. J., Realmuto, G. M., Horowitz, J. L., Bloomquist, M. L., & Klimes-Dougan, B. (2008). Fidelity at a distance: Assessing implementation fidelity of the Early Risers Prevention Program in a going-to-scale intervention trial. *Prevention Science*, 9, 215–229.
- Lounds, J. J., Borkowsky, J. G., & Withman, T. L. (2006). The potential for child neglect: The case of adolescent mothers and their children. *Child Maltreatment*, 11, 281–294.
- MacMillan, H. L., Wathen, N. C., Barlow, J., Fergusson, D. M., Leventhal, J. M., & Taussig, H. N. (2009). Interventions to prevent child maltreatment and associated impairment. *The Lancet*, 373, 250–66.
- Marshall, J. M., Huang, H., & Ryan, J. P. (2010). Intergenerational families in child welfare: Assessing needs and estimating permanency. *Children and Youth Services Review*, 33(6), 1024–1030.
- Mersky, J. P., Berger, L.M., Reynolds, A. J. & Gromoske, A. N. (2009). Risk factors for child and adolescent maltreatment: A longitudinal investigation of a cohort of inner-city youth. *Child Maltreatment*, 14, 73–88.
- Mikton, C., & Butchart, A. (2009). Child maltreatment prevention: A systematic review of reviews. *Bulletin of the World Health Organization*, 87, 353–369.
- Mildon, R., & Shlonsky, A. (2011). Bridge over troubled water: Using implementation science to facilitate effective services in child welfare. *Child Abuse and Neglect*, 35, 753–756.
- Mowbray, C. T., Holter, M. C., Teague, G. B., & Bybee, D. (2003). Fidelity criteria: Development, measurement, and validation. *American Journal of Evaluation*, 24, 315–340.
- Palinkas, L. A., Aarons, G. A., Horwitz, S., Chamberlain, P., Hurlburt, M., & Landsverk, J. (2011). Mixed method designs in implementation research. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 38, 44–53.

- Paquette, G., Tourigny, M., & Joly, J. (2009). Programme d'intervention de groupe pour des adolescentes agressées sexuellement : Étude des effets spécifiques et exploration du lien avec l'implantation. Dans M. Tardif (Éd.), *L'agression sexuelle : Transformations et paradoxes, Cifas 2009*. Textes choisis, (pp. 25–36). Montréal, QC : CIFAS-Institut Philippe-Pinel de Montréal. <http://www.cifas.ca/>
- Patton, M. Q. (2008). *Utilization-focused evaluation* (4ième éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Pinquart, M., & Teubert, D. (2010). Effects of parenting education with expectant and new parents: A meta-analysis. *Journal of Family Psychology, 24*, 316–327.
- Prinz, R. J., Sanders, M. R., Shapiro, C. J., Whitaker, D. J., & Lutzker, J. R. (2009). Population-based prevention of child maltreatment: The U.S. Triple P System Population Trial. *Prevention Science, 10*, 1–12.
- Rogers, P. A. (2008). Using programme theory to evaluate complicated and complex aspects of interventions. *Evaluation, 14*(1), 29–48.
- Rossi, P. H., Lipsey, M. W., & Freeman, H. E. (2004). *Evaluation: A systematic approach* (7ième éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Schoenwald, S. K., Garland, A. F., Chapman, J. E., Frazier, S. L., Sheidow, A. L., & Southam-Gerow, M. A. (2011, janvier). Toward the effective and efficient measurement of implementation fidelity. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research, 38*, 32-43.
- Sedlak, A. J., Mettenburg, J., Basena, M., Petta, I., McPherson, K., Greene, A., et al. (2010). *Fourth National Incidence Study of Child Abuse and Neglect (NIS-4): Report to Congress, executive summary*. Washington, DC : U.S. Department of Health and Human Services, Administration for Children and Families.
- Shen, J., Yang, H., Cao, H., & Warfield, C. (2008). The fidelity-adaptation relationship in non-evidence-based programs and its implication for program evaluation. *Evaluation, 14*, 467–481.
- Shipman, K., Edwards, A., Brown, A., Swisher, L., & Jennings, E. (2005). Managing emotion in a maltreating context: A pilot study examining child neglect. *Child Abuse & Neglect, 29*, 1015–1029.

- Tanner, K., & Turney, D. (2003). What do we know about child neglect? A critical review of the literature and its application to social work practice. *Child and Family Social Work, 8*, 25–34.
- Topitzes, J. D., Mersky, J. P., & Reynolds, A. J. (2010). Child maltreatment and adult cigarette smoking: A long-term developmental model. *Journal of Pediatric Psychology, 35*(5), 484–498.
- Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., et al. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2003, Données principales*. Ottawa, ON : Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.
- Webster-Stratton, C., & Reid, J. M. (2010). Adapting The Incredible Years, an evidence-based parenting programme for families involved in the child welfare system. *Journal of Children's Services, 5*(1), 25–42.

Annie Bérubé est professeure au département de psychologie et de psychoéducation de l'Université du Québec en Outaouais. Au cours des années, elle a acquis une riche expérience en évaluation de programme. Ses travaux portent autant sur l'évaluation d'implantation, que sur l'évaluation des effets de programmes diffusés dans les milieux de pratique et ciblant les jeunes enfants et leur famille. L'implication des parents dans les différentes sphères de vie de leur enfant l'intéresse tout particulièrement. Elle détient un doctorat en psychologie communautaire de l'Université du Québec à Montréal.

Sylvain Coutu est professeur au Département de psychoéducation et psychologie de l'Université du Québec en Outaouais (Campus de Saint-Jérôme) depuis 1988. Il détient une maîtrise en psychoéducation (Université de Montréal) et un doctorat en psychologie (UQÀM). Il est chercheur associé à l'Équipe de recherche sur la Qualité éducative des services de garde et petite enfance (FQRSC). Ses travaux de recherche actuels portent sur le développement socioémotionnel des enfants d'âge préscolaire et sur la prévention des problèmes d'adaptation sociale en milieux de garde. Il s'intéresse aussi à l'évaluation de programmes d'intervention et de prévention qui ciblent les enfants et les familles plus vulnérables.

Diane Dubeau est professeure au Département de psychoéducation et psychologie de l'Université du Québec en Outaouais (Campus de Saint-Jérôme). Ses projets de recherche peuvent se regrouper sous deux créneaux principaux, soit la paternité et l'évaluation de programmes d'intervention. Elle possède une formation en psychologie du développement de l'enfant. Elle est titulaire d'une maîtrise (spécialisation enfance) de l'UQTR et d'un Ph.D. de l'UQAM. Elle a publié en 2009 à titre de première éditrice avec Annie Devault et Gilles Forget le volume *La paternité au XXI^{ème} siècle* aux Presses de l'Université Laval. Ce volume présente une synthèse des 15 années de travaux menés par l'équipe ProsPère qu'elle dirige, abordant différentes facettes de la paternité, des interventions qui visent à soutenir l'engagement paternel, ainsi que diverses stratégies de transfert des connaissances utilisées par l'équipe.

Vicky Lafantaisie est étudiante au doctorat en psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières et coordonnatrice de recherche pour l'évaluation du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC) en Outaouais. Son mémoire de maîtrise traitait de l'isolement social des familles dites négligentes. Ses recherches actuelles portent sur les dimensions socioculturelles de la problématique de la négligence parentale et sur l'analyse des pratiques dans une perspective d'*empowerment*.

Annie Devault est professeure titulaire au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais. Depuis une dizaine d'années, ses travaux portent sur l'engagement paternel en contexte de vulnérabilité et sur l'intervention auprès de ces pères. Elle s'intéresse également à l'intervention en contexte de négligence, en particulier aux pères et aux mères qui reçoivent des services des Centres Jeunesse. Elle possède un doctorat en psychologie communautaire de l'UQAM.